



Pont Péan, le 24 mars 2017

Zone Ouest

Aux présidents des Clubs concernés via site internet FFG

Réf : DTZ/2016-2017/041

Affaire suivie par Benoit BAGUELIN au 0603437136

**Objet : Finale de Zone de Gymnastique Aérobic
Dimanche 2 Avril 2017 à SAINT RENAN**

Madame, Monsieur,

La finale de Zone Gymnastique Aérobic se déroulera **le Dimanche 2 Avril 2017 à SAINT RENAN.**

LIEU : complexe sportif BEL AIR

En raison d'une course cycliste passant devant le gymnase, le parking, gymnastes et public se fera au collège St Stanislas, Voie Romaine, situé à 400m du gymnase. L'accès au parking sera fléché dès l'entrée de St Renan. Merci de respecter cette consigne de stationnement afin de faciliter l'organisation simultanée des 2 compétitions. Aucune voiture ne pourra stationner sur le parking de la salle (hors officiels et organisateurs)

HORAIRES

10H00 – 11H45 : Solos catégories Nationales A et B + Equipes Trophées Interrégionaux

12H00 : Palmarès et annonce des qualifiés pour le Championnat de France

14H00 – 16H15 : Equipes Trophées Fédéraux, Trios et Groupes des catégories Nationales A et B

16H15 : Palmarès et annonce des qualifiés pour le Championnat de France

Les échauffements débutent 1H avant le passage en compétition.

DEROULEMENT :

Les musiques doivent être rechargées sur le site de la Fédération. Merci de les nommer comme suit : Catégorie – Club – Gymnastes. Charger également les musiques des équipes matchant sur un imposé.

Date limite pour les musiques : **28 Mars 2017**

Les entraîneurs devront avoir en leur possession une clé USB contenant leurs musiques en cas de problème lors du passage compétitif. Chaque musique nommée comme indiqué ci-dessus.

En salle d'échauffement, le programme DJGym sera utilisé.

DROITS D'ENGAGEMENT : sont à régler impérativement entre le 22 mars et le 31 Mars dernier délai.

- par virement bancaire en contactant Claude MERLET pour recevoir RIB

- ou pas chèque libellés à l'ordre de « FFG Zone Ouest » et à envoyer à : Mr MERLET, 20 rue de Rouillac 16100 COGNAC.

Solos : 20€80 Trios : 24€80 Equipes et Groupes : 35€20

Les reçus seront envoyés par mail la semaine qui suivra la compétition.

JURY :

DTZ: Benoit BAGUELIN
7 rue des Mésanges - 35131 PONT PEAN
Port: +33 (0)6 03 43 71 36
E.mail: baguelin.ffgym@wanadoo.fr

DAZ: Claude MERLET
20 rue de Rouillac - 16100 - COGNAC
Port: +33 (0)6 84 13 37 61
E.mail: merlet.claude@wanadoo.fr

Les clubs devront obligatoirement présenter un juge diplômé sur toutes les catégories pour lesquelles ils sont engagés (même personne ou personne différente) Les clubs ne présentant pas, au moins un juge, auront une amende de 300 € conformément à la réglementation.

Pour les Trophées Interrégionaux : une personne licencié , n'étant pas obligatoirement titulaire d'un diplôme de juge.

Pour les Trophées Fédéraux : un juge niveau 1

Pour catégories Nationales A et B : un juge niveau 2, 3, 4

Le nom des juges et leur niveau est à envoyer par mail à Julie Roussel (roussel.ju@gmail.com) pour le **27 Mars dernier délai**

8H45 - 9H45 Réunion de tous les juges officiant lors de la compétition.

Pour officier sur la compétition, les juges devront être présents à ces réunions et s'y présenter à l'heure.

En cas de problème pour trouver un juge, il est possible et autorisé de s'arranger avec un juge d'un autre club et de la même région si possible.

La tenue des juges sera conforme à la réglementation (**talons aiguilles interdits dans la salle**). Veuillez passer le message à vos juges . Se munir de son livret de juge et de sa licence 2016

ENTRAINEURS

Un seul entraîneur par équipe ou solo est autorisé en salle d'échauffement.

Les entraîneurs doivent être en tenue de sport. Les entraîneurs qui ne sont pas en tenue se verront refuser l'accès en salle d'échauffement (règlementation fédérale)

PALMARES

Seuls les gymnastes ayant participé à la compétition peuvent se présenter sur le podium si l'équipe est récompensée. Les gymnastes devront être en tenue de compétition.

Rappel : L'application de la réglementation spécifique à l'adresse des gymnastes, juges et entraîneurs sera celle du niveau national (voir pages 9 et 10 de la brochure technique générale FFG 2016/2017)

FORFAITS : A signaler **avant le 27 mars 2017** dernier délai VIA ENGAGYM + au DTZ par mail et par mail à myriam.leru29@gmail.com

Pour tout forfait justifié (certificat médical) signalé **après le 27 mars, 23h59**, les droits d'engagements seront dus et conservés par la Zone Ouest

En cas de forfait non signalé : amende de 30 € par individuel et 200 € par équipe ou trios + droits d'engagements conservés.

**Pour tout renseignement technique, contacter Myriam LE RU .
06/61/77/29/37 ou [myriam.leru29@gmail](mailto:myriam.leru29@gmail.com)**

Vous pourrez retrouver toutes les informations techniques de la Zone Ouest sur le site internet de la FFG, rubrique Gym en Zone **VIA EXTRANET** Les résultats des compétitions, examens, mise à jour des organigrammes et calendriers, informations sur les compétitions, dossiers accueil, coordonnées des membres de l'équipe technique de la Zone ouest, la brochure technique etc...Alors n'attendez pas plus longtemps.....visitez-le !!!!

Vous en souhaitant bonne réception,
je vous prie de croire en l'expression de mes salutations sportives.

**Le D.T.Z
B. BAGUELIN**



**Le D.A.Z
M.MERLET**

C.P.I : - CTE- DTRG- Responsables des Juges Zone - Club Organisateur

DTZ : Benoit BAGUELIN
7 rue des Mésanges - 35131 PONT PEAN
Port : +33 (0)6 03 43 71 36
E.mail : baguelin.ffgym@wanadoo.fr

DAZ : Claude MERLET
20 rue de Rouillac - 16100 - COGNAC
Port : +33 (0)6 84 13 37 61
E.mail : merlet.claude@wanadoo.fr